
CONSEIL D'ADMINISTRATION

du jeudi 28 juin 2012

A 14 h 30 à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 28 juin 2012 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

ABSENTS EXCUSÉS

- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan (ayant donné pouvoir à Mme Yvette ANNEE).
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Jeudi 28 juin 2012

A 14 h 30 à LA ROCHE BERNARD

3 – Estuaire - Modèle hydro-sédimentaire : marché d'assistance personnalisé

Contexte

L'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) avait lancé en 2006 une étude de modélisation hydrodynamique et hydro-sédimentaire de l'estuaire de la Vilaine. Le prestataire DHI Eau et Environnement a été retenu pour réaliser la prestation, pour un montant de 613 383 € HT dont 389 655 € pour la tranche ferme et 223 728 € pour la tranche optionnelle. Cette étude est terminée depuis fin 2011.

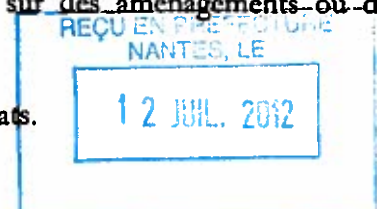
En 2011, un modèle hydrodynamique et hydro-sédimentaire robuste, spécifique aux conditions de l'estuaire de la Vilaine, a été réalisé par le bureau d'études DHI. Le modèle MIKE, créé par la société DHI, a été pris comme base puis paramétré spécifiquement pour répondre au fonctionnement et aux conditions particulières de l'estuaire de la Vilaine. Les calages et calibrations ont été nombreux pour parvenir à un résultat aujourd'hui très satisfaisant. Le fonctionnement de l'estuaire est désormais bien connu et compris en fonction des différentes conditions hydrométéorologiques.

Le modèle a par ailleurs permis de tester différents aménagements en estuaire de Vilaine : un chenal externe en sortie d'estuaire, un chenal en sortie du port de Billiers, l'impact du rotodévasage à Tréhiguier, des déflecteurs de courant en amont de Tréhiguier. Ces simulations permettent d'apporter des réponses concrètes à des questions qui se posaient depuis longtemps sur ce territoire. Ces différentes simulations avaient été prévues dans le marché initial de 2006.

Utilisation du modèle en 2012.

Il est nécessaire de maintenir et utiliser le modèle pour répondre de façon très précise à des besoins du territoire. Des besoins complémentaires apparaissent dans plusieurs domaines, dans la continuité des travaux qui ont été menés par la société DHI jusqu'à présent. Pour 2012, les besoins qui apparaissent sont les suivants :

- Un besoin de formation sur la partie hydrodynamique de deux chargés de mission de l'IAV afin de pouvoir utiliser le modèle en interne sur des simulations simples, sans faire appel automatiquement à un prestataire,
- Des besoins de simulations hydro-sédimentaires complémentaires ~~sur des aménagements ou des projets en estuaire de Vilaine,~~
- Des réunions complémentaires de travail et de présentation des résultats.



Le tableau suivant détaille les prestations demandées pour 2012 :

| Prestations | € HT |
|--|---------------|
| 1a - Formation à l'utilisation du modèle MIKE <i>Formation de deux agents</i> | 3 500 |
| 4a - Réalisation d'un scénario d'aménagement spécifique (x2) - <i>Analyse des impacts du dévasage de l'étier de la bergerie</i> - <i>Estimation de l'impact des travaux de dragages du chenal externe sur l'estuaire de la Vilaine</i> | 4 200 |
| 4d - Analyse statistique de l'accessibilité de l'estuaire à partir de la simulation de référence sur 1 année et pour les simulations dans 5 et 10 ans | 3 500 |
| 4e - Réalisation d'un scénario en 3D spécifique <i>Estimation des volumes d'eau nécessaires pour créer une déssalure en estuaire de Vilaine</i> | 2 600 |
| 9 - Six réunions de travail ou de présentation des résultats (Comité estuaire, groupe de travail envasement) - 6*800 | 4 800 |
| TOTAL | 18 600 |

Le montant prévisionnel pour 2012 est donc de 18 600 € HT, soit 22 246 € TTC. Cette somme est inscrite au budget principal 2012.

Raisons de la non mise en concurrence pour le contrat d'assistance personnalisé

Il est aujourd'hui nécessaire que l'Institution soit accompagnée par un prestataire pour faire vivre le modèle qui ne peut pas être utilisé directement en interne en raison de la complexité de l'outil.

Etant donné la complexité et la spécificité des paramétrages et des développements qui ont été réalisés, le temps de prise en main de ce modèle et de l'appropriation du contexte serait très important dans le cas d'un prestataire autre que la société DHI.

Ce temps d'imprégnation serait disproportionné par rapport au temps nécessaire pour réaliser les prestations ponctuelles demandées en 2012.

Par ailleurs, la société DHI, ayant paramétré ce modèle de façon spécifique pour le contexte de l'estuaire de la Vilaine, est la seule capable de former à l'exploitation de cet outil.

C'est pourquoi l'IAV a demandé un contrat d'assistance personnalisé directement à la société DHI, qui est aujourd'hui la seule à pouvoir proposer des prestations, ayant une connaissance approfondie du modèle et du contexte local.

Perspectives pour le contrat d'assistance personnalisé

D'autres besoins apparaîtront pour 2013 et éventuellement les années suivantes. On recense d'ores et déjà des besoins d'interfaçage avec des outils existants (Previmer) et d'intégration d'un module de qualité bactériologique dans le modèle de l'estuaire afin de répondre à des problématiques de pollution bactérienne en estuaire et en baie de Vilaine.

En fonction des besoins annuels de l'IAV, il sera nécessaire de formaliser des contrats annuels d'assistance personnalisés avec DHI indiquant de façon précise les travaux ponctuels à mener dans les années à venir. Les montants de ces contrats varieront d'une année à l'autre, en fonction des prestations demandées.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **Approuve la formalisation de ces contrats avec la société DHI.**
- **Autorise le Président à les signer.**

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président



Jean-François GUÉRIN